

Plan de formation

1^{er} trimestre
2026



Essonne
TERRE D'AVENIRS

**Vous êtes acteur associatif : président, membre du bureau, responsable ou bénévole actif d'une association essonnienne ?
Le Département de l'Essonne vous propose pour ce 1^{er} trimestre 2026, 30 formations gratuites.**

Le plan de formation se décline en trois thèmes :

- formations au numérique,
- formations aux essentiels,
- formations top chrono : format court (1h à 2h) pour une première approche/sensibilisation autour d'un sujet.

Le format en distanciel est pérennisé pour permettre à un maximum d'entre vous d'y participer selon vos disponibilités. Des modules en présentiel vous sont aussi proposés, favorisant les dynamiques collectives, l'interconnaissance et l'échange de pratiques.

Pour mieux répondre à vos attentes, n'hésitez pas à nous envoyer vos idées de formations sur formation-asso@cd-essonne.fr



Formations au numérique

2 février (9h-17h)

L'IA (Intelligence artificielle) au service de l'association 🧑

10 février (9h-17h)

Utiliser les réseaux sociaux Facebook et WhatsApp 🧑

16 février (9h-17h)

Créer ses tableaux croisés dynamiques avec Excel 🧑

10 mars (9h-17h)

Créer ses flyers avec Canva 🧑

30 mars (9h-17h)

Créer ses newsletters avec Brevo, plateforme d'envoi d'emails en masse (théorie + pratique) 🧑

9 avril (9h-17h)

La prise en main d'outils de visioconférence (Teams, Zoom) 🧑

14 avril (9h-17h)

Améliorer ses présentations avec Canva 🧑

16 avril (19h-20h)

Se sensibiliser à l'IA 🌐

Suivez nos pictogrammes

🌐 formation en distanciel

🧑 formation en présentiel



Formations aux essentiels

4 février (18h-21h)

Nouvelle association : l'essentiel de la comptabilité en 3h @

5 février (18h-21h)

IA et gestion des données personnelles dans l'association : les obligations légales et précautions à prendre @

9 février (18h-21h)

Les buvettes : la réglementation en vigueur @

12 février (18h-21h)

Conduite de projet : les 5 points clés pour réussir (1^{re} partie) @

13 février (9h-12h)

Remplir les éléments financiers d'un dossier de demande de subvention @

19 février (18h-21h)

Droit d'auteur, droit à l'image, droit d'internet @

16 mars (9h-12h)

Définir une stratégie de communication digitale pour permettre à votre association de se démarquer @

16 mars (18h-21h)

Conduite de projet : comment l'évaluer et en faire le bilan ? (2^e partie) @

17 mars (18h-21h)

Banques, assurances : les points clés d'une relation réussie @

19 mars (9h-12h)

Utiliser sa voix pour gagner en conviction lors de ses prises de paroles @

19 mars (18h-21h)

Les astuces pour président et membre du bureau, pour être plus efficace @

24 mars (9h-17h)

Les bases de la comptabilité associative @

26 mars (18h-21h)

Déclaration de dons et reçus fiscaux : bonnes pratiques et étapes clés @

31 mars (18h-21h)

Établir un budget prévisionnel @

2 avril (9h-12h)

Gérer les personnalités dites « toxiques » et/ou négatives au sein de l'association @

2 avril (18h-21h)

Savoir analyser, piloter et financer son fonds de roulement @

14 avril (9h-12h)

Sensibilisation à la communication non verbale @



Joindre vos chargés de formation

formation-asso@cd-essonne.fr

01 60 91 32 53 / 93 78

www.associations.essonne.fr / **Se former**



Formations top chrono

3 février (19h-20h)

SACEM : les obligations de déclaration @

10 février (19h-20h)

Comment et pourquoi miser davantage sur l'autofinancement ? @

10 mars (19h-20h)

Les 10 principes fondamentaux de la comptabilité d'une association @

24 mars (19h-20h)

Créations et/ou modifications administratives au sein d'une association : les démarches légales obligatoires @

13 avril (19h-20h)

Sensibilisation au remboursement des frais des bénévoles @

16 avril (19h-20h)

Se sensibiliser à l'IA @



Vérifiez bien vos disponibilités !

Le nombre de places est limité.

Ne vous inscrivez que si vous êtes certain de pouvoir y participer afin de ne pas prendre la place d'une autre personne.

Essonne
TERRE D'AVENIRS

Conseil départemental de l'Essonne

Boulevard de France - Georges Pompidou
91012 ÉVRY-COURCOURONNES CEDEX

essonne.fr

